



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

6 MARS 2015

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Layrac s'est réuni en séance ordinaire le vendredi six mars à 16h30, sous la présidence de Monsieur Rémi Constans, Président du CCAS.

ONT ETE DEBATTUES ET VOTEES LES QUESTIONS SUIVANTES :

⇒ à l'**unanimité**, le versement d'une participation au PACT du Lot-et-Garonne en faveur des personnes retraitées ou handicapées pour la réhabilitation de leur logement, pour l'année 2015.

⇒ à l'**unanimité**, la reconduction du partenariat avec le magasin Aubert pour les nouveaux parents habitant la commune de Layrac, pour l'année 2015.

⇒ à l'**unanimité**, la signature de la convention, pour l'accompagnement des participants du PLIE de l'agenais entre le Centre Communal d'Action Sociale, le Fonds Social Européen et l'Agglomération d'Agen, pour l'année 2015.

Aide financière de l'Agglomération d'Agen	: 11 580,00 € TTC
Aide financière du Fonds Social Européen	: 41 275,06 € TTC

⇒ à l'**unanimité**, la signature de la convention, pour le versement de la prestation de service pour l'année 2015, entre la Caisse d'Allocations Familiales du Lot et Garonne et le Relais d'Assistantes Maternelles.

⇒ Ont été débattus les différents axes d'orientations budgétaires (DOB) pour l'année 2015.

La séance est levée à 18h10.

NB. : Les délibérations peuvent être consultées au CCAS.